

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 63 (1918)
Heft: 10

Artikel: L'éducation militaire et le moral de nos soldats
Autor: Cerf, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXIII^e Année

N^o 10

Octobre 1918

L'éducation militaire et le moral de nos soldats.

Au commencement d'août 1914, dans sa proclamation à l'armée dont il prenait le commandement, le général Wille disait entre autres : « Ni les armements perfectionnés, ni la supériorité numérique ou les dispositions du commandant en chef n'assurent, en premier lieu, le succès de la guerre. Il dépend, avant tout, de *l'esprit qui anime l'armée*. Cet esprit vient de la ferme volonté de chacun d'assurer avec joie sa part de responsabilité pour la sécurité et l'indépendance de la patrie. »

Ce premier « Ordre d'armée » fut lu aux troupes au milieu du branle-bas de la mobilisation générale ; et quand je me rappelle le bel élan patriotique qui animait alors nos soldats, je relève avec fierté combien notre commandant en chef avait raison de terminer sa proclamation par ces mots : « Cet esprit, j'en ai la confiance absolue, est celui qui anime notre armée. »

Oui, les forces morales constituent la meilleure garantie de la valeur d'une armée. C'est là une vérité historique qui n'a guère besoin d'être démontrée, mais qu'on ne saurait trop répéter. « A la guerre, écrit Napoléon ¹, les trois quarts sont des affaires morales ; la balance des forces réelles n'y est que pour un quart. » Un siècle plus tard, le généralissime français Foch répète à son tour : « La solidité et la discipline du rang ne peuvent suppléer aux qualités *morales* de l'homme, à la valeur et à l'initiative individuelles ². » Qui n'a lu comment ces deux grands capitaines ont su tirer parti des qualités

¹ *Maximes de guerre et pensées.*

² Foch : *Les principes de la guerre.*

viriles soigneusement cultivées dans le cœur de leurs soldats ? Je pourrais multiplier les citations célèbres. Ceux qui désirent plus amples renseignements n'ont qu'à parcourir l'admirable livre du colonel Montaigne : *Vaincre*, dont j'extrais du chapitre final cette dernière citation : « La force matérielle, — nombre de soldats, excellence de l'armement, accumulation de forteresses, — la force intellectuelle, — organisation, instruction, habileté manœuvrière, — tout cela n'est rien sans le souffle vital qui, au corps militaire, donne une âme capable d'action, de pensée et de sacrifice.

« Que vos soldats soient nombreux comme les grains de sable du désert ; qu'ils aient les fusils les plus rapides et les canons les plus puissants ; qu'ils soient commandés par les plus vastes génies, — cette armée, s'il y a abandon des cœurs, est vouée à la défaite ; elle sera balayée par le vent des paniques. La force guerrière n'existe pas sans la force morale. Il n'y a de victoires que des cœurs. Il faut armer les cœurs ! »

Armer le cœur de nos soldats ? Cela veut dire qu'il faut y enraciner les facultés et les passions qui font les bons soldats : le sentiment du devoir, l'esprit de sacrifice, la bravoure, la discipline, la confiance en soi et en ses chefs, la camaraderie, bref, pour m'exprimer comme notre Règlement de service, « toutes ces vertus militaires auxquelles les anciens Suisses furent redevables de leurs glorieux succès. » Voilà ce qu'on appelle les forces morales, sans lesquelles les forces matérielles sont stériles. Malheureusement, ces qualités ne sont ni palpables, ni visibles, et c'est pourquoi on les néglige souvent. D'autre part, elles ne se touchent pas à l'arsenal, a-t-on dit spirituellement ; il faut les produire par une éducation militaire bien comprise. Elles peuvent être cultivées, se développer, et c'est le premier devoir du chef d'y veiller ; mais elles peuvent aussi s'affaiblir et se perdre sous l'action d'influences pernicieuses.

L'ensemble de ces qualités individuelles constitue le moral de l'armée, qu'on taxe de bon ou de mauvais suivant les symptômes qui se manifestent. Dès lors, nous serons d'accord avec les autorités que j'ai citées pour admettre que

la préparation morale de nos soldats est un des facteurs essentiels de la valeur de notre armée.

Ceci m'amène à aborder carrément la question :

SOMMES-NOUS PRÊTS ?

Si demain nous devions entrer en campagne, — car, enfin, cette éventualité est toujours redoutable, — sommes-nous prêts matériellement et moralement ? Je laisse à d'autres le soin de répondre à la question de notre préparation matérielle et technique, question qui se pose depuis longtemps et que j'ai effleurée autrefois¹. C'est une affaire très complexe qui, on ne le sait que trop, est de plus en plus à l'ordre du jour.

En attendant, je m'en tiens à la demande : Sommes-nous prêts moralement ?

— Peut-être ! répondront, hélas ! les optimistes les plus endurcis. Il faudrait être sourd et aveugle, en effet, pour ne pas percevoir les plaintes et le malaise qui s'expriment de bien des manières dans l'armée et le peuple qui, chez nous, sont synonymes. Mécontentement, lassitude, dégoût du service, méfiance, voire même hostilité : tout cela signifie dépression morale de la troupe. Le mal est réel ; le nier c'est étrangement s'abuser. Inutile de se lamenter, d'épiloguer sur l'intensité comparée de son action sur les troupes de telles unités ou de telles régions. Il importe davantage de le combattre, de réagir énergiquement pour éviter les pires calamités.

Le mal est donc connu ; ses causes ne le sont pas moins. Pour les citer toutes, il faudrait m'en référer aux innombrables articles de presse et brochures qui, sous des titres variés, se sont occupés du moral de notre armée. Je me bornerai à renvoyer ceux qui veulent se documenter à la brochure du Dr K. Bürke : *Volk und Armée* (Fehr, St-Gall) et surtout à l'excellent article du capitaine de Vallière : « Le moral de notre armée, » paru dans la *Rev. milit. suisse* de

¹ « Quelques enseignements de la guerre », *Revue militaire suisse*, avril et mai 1916.

janvier 1918. Entre parenthèses, on peut regretter que ce dernier article n'ait pas été reproduit et répandu dans le public sous forme de brochure ; il aurait fait beaucoup de bien.

Voici, néanmoins, une énumération sommaire des causes du mal dont souffre notre armée : La monotonie d'un service routinier et fastidieux ; le faux-drill qui empoisonne notre activité militaire ; les accrocs aux règlements, fâcheux exemples d'indiscipline ; les abus de certains chefs ; les méthodes éducatives mal comprises ; les maladresses à l'égard de la presse, qu'on a traitée en ennemie plutôt qu'en collaboratrice ; la propagande antimilitariste ; le désordre dans l'organisation de maints services ; la question des congés et les exigences du service de relève ; les difficultés économiques, etc., etc.

On pourrait sans doute allonger la liste indéfiniment et en passer encore ! Je ne m'arrêterai pas à commenter cette kyrielle de maux plus ou moins fondés. Beaucoup ont été signalés qu'il ne dépend pas de nous, hélas ! de supprimer. Je tiens cependant à relever ici, au risque de sortir de mon sujet, une cause fondamentale de mécontentement qui n'a pas encore été mise suffisamment en lumière : l'inégalité des prestations civiles et militaires. Le soldat compare ses obligations à celles des citoyens qui ne font pas de service et constate qu'il perd au change. Autrefois, on consacrait volontiers ses treize jours chaque année au cours de répétition. Actuellement, il s'agit de mois pendant lesquels on ne gagne rien, alors que les camarades « qui ont eu la veine de se faire exempter » gagnent de bonnes journées. Pendant ce temps aussi, la famille a peine à nouer les deux bouts, même avec l'aide toujours plus ou moins humiliante de l'Assistance militaire. Et puis, toutes ces absences n'arrangent pas le patron. Aussi préfère-t-il, naturellement, les ouvriers exemptés du service, qui ne lui créent en tout cas pas les mille embêtements des demandes de congé. « Le civil qui demeure toute l'année à son foyer, écrit un correspondant de journal ¹, poursuit son travail, augmente ses ressources, ne se rend pas

¹ *Gazette de Lausanne* du 21 août 1918.

encore assez compte des misères morales et matérielles qu'entraînent pour ses concitoyens en armes les mobilisations successives. S'il pouvait être mis au courant, par un commandant d'unité, de certaines détresses grandissantes, injustices affreuses, malheurs intimes, crises de désespoir, son cœur se remplirait de pitié et peut-être de colère. Il y a des gens qui volent la place, le gagne-pain de ceux qui vont, pour eux, à la frontière ; il y a des patrons qui jettent à la rue les ouvriers ou les employés qui portent l'uniforme. Il y a des ménages qui se détraquent du fait des longues absences. Il y a des plaintes, des larmes, des ruptures. »

Oui, le pauvre soldat pense à tout cela et alors c'est l'angoisse, la lutte entre deux devoirs également impérieux. Il compare son sort à celui de ceux qui restent, qui paient une taxe d'exemption, et ses réflexions sont amères !... Ce que je dis là de l'ouvrier peut être aussi vrai du domestique, de l'employé, de l'artisan, du commerçant, de l'agriculteur, etc., soldats qui tous ont à souffrir dans leurs intérêts et comparent. Il y a là tout un problème dont la solution n'est pas facile et que l'élévation de la solde militaire n'a pas encore résolu équitablement. En tout cas, il constitue un des principaux facteurs de découragement, de lassitude du service ; je le signale aux gens compétents pour y remédier.

Je reviens à mon sujet en demandant qu'on aille au plus pressé dans la chasse aux abus qui nuisent au moral de notre armée. Parmi ceux-ci, il en est qu'on peut supprimer facilement. Il importe que ceux qui les ont signalés soient entendus. Toute amélioration dans ce domaine produira une détente salutaire dans les esprits.

Cela dit, il n'en est pas moins vrai que la tâche de guérir les faiblesses morales de notre armée est avant tout notre affaire à nous autres officiers. « Lorsque les troupes sont démoralisées, c'est aux chefs à rétablir leur moral ou à disparaître », écrivait Napoléon au général Wrède qui se plaignait du découragement de ses troupes. Très bien, mais en avons-nous le pouvoir ? Oui, si notre prestige de chef n'est pas un vain mot, si nous avons su ancrer dans le cœur de nos

soldats les qualités morales qui les protégeront contre les défaillances passagères. Mais ceci est essentiellement l'œuvre d'une éducation militaire bien conduite.

Examinons donc de près l'éducation que nous donnons à nos soldats. Voyons si nous lui accordons l'attention qu'elle mérite. Recherchons si nos méthodes sont bonnes, si ceux qui les appliquent sont suffisamment préparés à bien remplir leur tâche. Demandons-nous enfin, après cette critique serrée, si les résultats de notre éducation militaire sont tels que nous les désirons, ou si, peut-être, il ne faudrait pas leur imputer une partie des maux dont souffre notre armée.

* * *

L'éducation militaire commence à l'Ecole des recrues. C'est ici que germeront les qualités viriles qui caractérisent le bon soldat. Si le but est atteint, nos recrues seront, à la fin de l'école, « pleines de zèle pour le métier des armes et pour les grandes choses, pénétrées de confiance en leurs supérieurs, l'âme ardente et le cœur chaud, le physique et le moral fortifiés ». (*Buts de l'Instruction*, p. 9.) Si, au contraire, le but est manqué, non seulement l'éducation est à recommencer, mais sa réalisation plus tard est sérieusement compromise. On comprend que, dans ces conditions, la tâche de former des recrues soit confiée à des instructeurs professionnels auxquels ne devraient être adjoints que des cadres choisis.

Les recrues sont ensuite versées dans leur unité pour y parfaire leur instruction et leur éducation militaires. Ce n'était pas chose facile lors des cours de répétition annuels de treize jours. La mobilisation a mis largement depuis 1914 le facteur temps à notre disposition. Avons-nous su en profiter ? Si l'instruction de nos troupes a progressé, peut-on en dire autant de l'éducation ? Le général va nous répondre. En date du 24 mai 1917 il écrit : « Notre armée est loin d'avoir atteint le degré de valeur morale qui lui permettra d'affronter toutes les épreuves ; elle doit l'être à tout prix et nous ne cesserons d'y employer tous nos efforts ¹. » Je me permets de

¹ O. d'A. N° 15150.

douter que, depuis lors, les progrès voulus aient été réalisés. Continuons donc à en rechercher les causes.

Une question se pose tout d'abord : L'éducation morale a-t-elle bien la part qui lui revient, soit à l'Ecole des recrues soit à l'unité, dans les soins que nous consacrons à la formation de nos soldats ? Vieille question, souvent débattue. Il y a longtemps qu'on se plaint de négliger le principal pour l'accessoire. (Voir : *Principes pour l'instruction des recrues*, émis par le général, 18. II. 15.)

En 1912 déjà, Benjamin Vallotton écrivait en parlant de l'armée : « On porte l'arme, on frappe le terrain du pied, on évolue, on travaille avec fièvre et l'on oublie presque complètement de s'adresser aux sentiments, de susciter l'enthousiasme, de parler au cœur, de cultiver l'âme du soldat, le laissant en face d'une besogne dure qu'il accomplit automatiquement. Après quoi l'on s'étonne naïvement de voir diminuer «le goût du service ¹». Il faut croire qu'il avait touché juste, car son article fut reproduit dans une circulaire du chef d'arme de l'infanterie. Depuis lors, d'autres écrivains ont enchéri sur cette idée : « Wir beeinflussen nur ausnahmsweise das persönliche Denken, wir vernachlässigen die Seele des Soldaten, die Erziehung des Charakters ; wir vernachlässigen die Stählung des Manneswertes für den Krieg. » Ainsi s'exprime, en 1913, le rédacteur en chef, alors colonel Wille, de l'*Allg. Schw. Militärzeitung* (N^o 1, 1913). Et voici que quelques années plus tard, le nouveau rédacteur en chef du même journal, colonel Wildbolz, se plaint plus haut encore de ce que dans notre armée on continue à sacrifier l'éducation non pas seulement à l'instruction technique, mais au formalisme stérile (*Allg. Schw. Militärzeitung*, fin juin 1917).

En voilà assez pour démontrer que nous nous préoccupons peut-être trop de la partie mécanique de l'instruction sans prendre suffisamment garde à ce qui en fait la valeur : l'éducation. Pourtant nos règlements nous donnent d'excellents principes sur la matière. Les «Buts de l'Instruction», édictés en 1908 par le Département militaire suisse, les complètent judicieusement et, si l'on s'est moqué de la forme prolixe de

¹ *Revue milit. suisse*, septembre 1912.

cette circulaire en la traitant « d'épître aux commandants d'unités », il n'en reste pas moins que le fond en est d'un admirable bon sens. Quand j'aurai ajouté enfin que le général, dans une série d'ordres, ne cesse d'attirer l'attention sur l'importance de l'éducation morale de nos soldats, on comprendra difficilement pourquoi toutes ces prescriptions sont demeurées, sinon lettres mortes, du moins peu efficaces. Serait-ce peut-être qu'on a omis d'éclairer suffisamment les chefs subalternes sur les moyens pratiques de s'acquitter de la partie la plus importante de leur tâche ? Ou bien encore, ne les aurait-on pas, de bonne foi, induits en erreur dans le choix des méthodes ? Ne se serait-on pas illusionné, par exemple, sur la valeur éducative réelle de certains procédés purement mécaniques qui ont accaparé toute l'activité des chefs ? Autant de questions qui méritent un examen attentif et sur lesquelles nous reviendrons.

En attendant, on peut se demander si ces questions elles-mêmes ne sont pas la conséquence logique d'une autre lacune : du peu de cas que nous faisons des principes scientifiques de la psychologie et de la pédagogie ? On n'a pas l'air de se douter dans certains milieux militaires que ces deux sciences peuvent offrir quelque intérêt pour qui s'occupe d'éducation, qu'elles ont évolué et fait des découvertes qu'il n'est guère permis d'ignorer. Aussi bien, pour ne pas effaroucher ceux qui prétendent dédaigneusement qu'il faut laisser ces vétilles aux pédants et aux magisters, nous allons remplacer les mots psychologie par connaissance de l'homme et pédagogie par étude des méthodes éducatives. Personne ne prétendra, j'espère, que la connaissance de la nature humaine et des méthodes d'éducation est superflue pour qui est appelé à éduquer et à commander des soldats.

« Comment admettre, a dit un éducateur émérite, qu'il y a une théorie à connaître et à mettre en pratique pour le dressage des chiens, l'élevage des chevaux, etc., mais qu'il est superflu de faire un apprentissage et de réfléchir à la théorie de sa fonction, quand il s'agit d'éduquer des hommes¹. » En affaire d'éducation comme ailleurs, il faut des méthodes et

¹ Guex : « Quelques principes généraux de didactique. »

de bonnes. En se laissant guider par l'instinct ou la fantaisie, on tâtonne et l'on gâche. En appliquant des méthodes psychologiquement fausses, on fait pis encore. Dans les deux cas : impuissance, arbitraire, désordre... Ce sont là des vérités élémentaires.

Or, que constatons-nous ? La formation pédagogique de nos officiers et sous-officiers est un des moindres soucis de notre organisation militaire. Les programmes d'enseignement de nos Ecoles et cours militaires à l'usage des cadres sont à peu près muets sur ce chapitre, sauf, par ci par là, une heure ou deux consacrées aux devoirs des chefs. — Mais, dira-t-on, ils sont déjà suffisamment chargés les programmes. — Ils le sont trop de choses inutiles ou accessoires qui pourraient faire place à l'art théorique et pratique de l'éducation du soldat.

Il y a plus de dix ans, le chroniqueur suisse de la *Rev. milit. suisse* (janvier 1907), commentant un article de l'*Allg. Schw. Militärzeitung* sur les Ecoles centrales, écrivait : « Dans la vie civile, nous formons avec soin nos maîtres d'école ; tandis que les instructeurs, ces maîtres et ces éducateurs de nos officiers, nous les laissons pousser comme le lys dans les champs. » Ces paroles s'appliquent, à plus juste raison aujourd'hui, non seulement à tous nos cadres en général, mais surtout aux officiers subalternes qui sont les vrais éducateurs de nos soldats. Qu'on m'entende bien. Il ne s'agit pas d'introduire dans nos programmes de fastidieuses théories sur la psychologie et la didactique générales. Il suffirait d'y prévoir l'étude des principes qui doivent être à la base de toute bonne éducation pour en déduire des méthodes rationnelles, dont on discuterait les applications à la formation militaire. Ces connaissances « pédagogiques », simples ébauches aux écoles de sous-officiers, se complèteraient par la pratique, s'élargiraient dans les cours pour officiers, jusqu'à et y compris l'Ecole centrale I.

Une réforme dans ce domaine paraît d'autant plus indiquée que le service se prolonge. Autrefois, pendant les treize jours des cours de répétition annuels, les erreurs se remarquaient moins et n'avaient pas de conséquences durables. Aujourd'hui, elles deviennent choquantes. Laissez un jeune maître, à la

tête d'une école, expérimenter pendant quinze jours des méthodes fausses. Les fautes qu'il commettra seront peu apparentes et facilement réparables. Laissez-le à cette même tâche pendant six mois et vous jugerez des résultats ! Il en est de même en éducation militaire. Des erreurs dans l'instruction sont ordinairement choses faciles à corriger. Dans le domaine moral, par contre, les fautes de l'éducation laissent des traces profondes car elles opèrent dans le cœur de l'individu. Sachons donc les éviter en adaptant nos méthodes militaires aux exigences de la pédagogie moderne.

Voilà déjà bien des critiques. J'en suis fâché et je voudrais bien qu'elles ne fussent en réalité que des exagérations pour les besoins de la cause. Je ne demande que d'en être convaincu. — Mais, me dira-t-on peut-être, ne craignez-vous pas d'aller à l'encontre du but que vous poursuivez ? Ne vaudrait-il pas mieux exalter la confiance en prodiguant les louanges et les coups d'encensoirs ? — Certes, la tâche serait plus agréable ! Mais l'armée n'est pas dupe. Elle se rend parfaitement compte de la situation et n'accepte que des louanges méritées. Cacher le mal n'est pas le guérir. Il importe au contraire de le bien connaître pour le combattre efficacement. Mon exposé n'a pas d'autre prétention.

Cela dit, je suis d'accord avec l'auteur qui a écrit : « Pour convaincre, critiquer ne suffit pas, c'est construire qu'il faut. » Aussi bien, ai-je hâte de quitter le terrain de la critique pour aborder celui de l'action.

Je vais essayer de donner un aperçu général de l'éducation militaire telle que je la conçois, en insistant sur les moyens pratiques qui me paraissent propres à la mener à bonne fin. Je n'entends nullement prôner des innovations, encore moins faire autorité. J'émetts simplement mon opinion sur des questions qu'une longue expérience militaire et professionnelle m'a permis d'étudier. J'exposerai les choses comme je l'ai fait précédemment, sans préjugés et sans réticences, avec l'unique souci d'être utile aux jeunes camarades qui voudront bien me suivre jusqu'au bout.

(A suivre.)

Major A. CERF.

